

215C0695
FR0000125486-DIV13

26 mai 2015

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

LINEDATA SERVICES

(Euronext Paris)

Le 22 mai 2015 ont été annoncées les caractéristiques de deux projets d'offre publique¹ que visant les titres de la société LINEDATA SERVICES².

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres concernés sont applicables.

¹ Offre publique d'achat simplifiée et offre publique de rachat d'actions.

² Cf. notamment communiqué diffusé le 22 mai 2015 par la société LINEDATA SERVICES.